

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[150_Correspondance du général Baudrand à François Guizot : 1839-1864](#)[Item](#)[Annecy, le 27 janvier 1849, Louis Rendu à François Guizot](#)

Annecy, le 27 janvier 1849, Louis Rendu à François Guizot

Auteurs : Rendu, Louis (1789-1859)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Conversation](#), [De la Démocratie \(ouvrage\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Religion](#)

Relations entre les lettres

Collection 150_Correspondance du général Baudrand à François Guizot : 1839-1864

Ce document est associé à :

[Paris, le 18 février 1849, Louis Veuillot à François Guizot](#)

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date1849-01-27

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote22 bis, AN : 163 MI 42 AP 150 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Rendu, Louis (1789-1859), Annecy, le 27 janvier 1849, Louis Rendu à François Guizot, 1849-01-27

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6092>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAnnecy (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

1
Ammy 27. Janvier 1869.

22 bis
Monsieur

est un inconnu Monsieur qui vient frapper à votre porte, un livre à la main, en vous priant de le recevoir avec bienveillance. Je vous ai lu Monsieur et toujours avec l'intérêt que vous savez inspirer soit dans l'histoire soit dans la morale et dans la politique. Les écrivains sérieux ne peuvent à l'ordonner ces grands sujets sans toucher à chaque instant à la religion qui constitue science universelle continue toutes les autres. Une chose m'a frappé, et j'ai besoin de vous la dire. Il m'a paru que dans les solutions que vous donnez aux grands problèmes historiques et sociaux, votre point de départ, quand la religion devait intervenir, était presque toujours pris dans le catholicisme. Sans doute votre franchise vous en a fait une loi autant que la nécessité. J'en ai soulevé Monsieur que personne n'était animé à moins que vous d'acheminer la grande pacification politique et religieuse que j'ai pris la liberté de proposer à la Société Française dans la lettre dont j'ai l'honneur de vous offrir un exemplaire lequel vous sera présenté par un de mes amis, écrivain distingué sous tous les rapports, M. l'abbé Martinet auteur de la Statistique. etc.

Je viens de lire *Neuvain* et avec un immense plaisir l'ouvrage
que vous venez de publier sur la Démocratie. C'est un service que
vous avez rendu à la science politique et à la société. Si tous
les termes politiques étaient bien compris, les fauteurs de désordre
auraient moins de prise sur les esprits. Cela me fait croire que
le meilleur ouvrage à faire pour l'époque actuelle serait un
dictionnaire des mots politiques les plus en usage en style de
révolution. Vous venez d'en faire un bel article. Je m'occupe à
terminer celui de Liberté. Si j'avais votre plume, j'en sais sans doute
peu de mon bien qui m'a prouvé que les hommes religieux
peuvent seule vouloir et donner la liberté, et que nul gouvernement
ne pourra mériter les affections des peuples et se maintenir sans
donner la liberté et la liberté pour tous, ce qui ne s'est pas vu
depuis plus de trois siècles = Voulez-vous permettre Monsieur à
un vieux professeur pour être un peu trop après de tout ce qui
est positif, et positif, de hasarder une observation sur votre beau
travail de la Démocratie. Je voudrais une définition plus précise.
Démocratie est un mot complexe qui signifie tantôt une classe
de la société, une partie politique, tantôt une forme de gouvernement.
Dans le premier rapport la démocratie est un gouvernement dans
lequel le peuple fait ses affaires par lui-même dans tout ce
qui est de sa portée et dans tout le reste les fait faire par
délégation. Elle commence dans la commune et monte jusqu'à l'état.
Le suffrage universel lui est inhérent, mais j'en arrête parce que j'en
sais à qui je parle. Du reste je comprends que votre travail qui est
une œuvre de conciliation plutôt qu'une théorie, pourrait s'arrêter
à la première partie du sujet.

Le courage vient à mesure qu'on en fait usage ; permettez
 moi encore une observation sur le même ouvrage. Je voudrais que
 les magnifiques pages sur la propriété ensem-
 ble d'une troisième espèce de propriété que j'appelle adhérente, parcequ'elle
 s'identifie avec son propriétaire de telle manière qu'elle ne donne aucun
 droit au communisme. Pendant qu'un industriel a mis vingt
 ans à se faire un capital de cent mille francs, un professeur
 un avocat, un médecin a mis ces mêmes années à gagner son
 capital de science dont il a droit de percevoir les intérêts. C'est la plus
 légitime de toutes les propriétés. Quelque voyageur qu'elle soit, elle
 peut passer dans une certaine mesure se transmettre par le pain
 d'un enfant, car l'éducation se transmet par le sang, par la
 parole et par l'exemple. Il me semble monsieur qu'une esprit
 comme le votre traverserait dans ces considérations de bonnes raisons
 contre cette folie du communisme qui a trouble tant de têtes
 et menace encore de nous faire tant de mal.

Pardonnez-moi d'avoir trop prolongé une conversation
 dont j'ai tiré grand profit si j'avais eu l'avantage de
 la faire de plus près.

Permettez agréer les sentiments de la respectueuse estime
 avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Très très humble
 et très obéissant serviteur
 Louis Rendu Esqne
 d'Amey